

ASILE

Un historien s'est battu jusqu'au Tribunal fédéral pour accéder au dossier Musey

L'affaire Mathieu Musey a valu un prix à un historien alémanique suite à un jugement du Tribunal fédéral. L'expulsion de Mathieu Musey et de sa famille, cachés dans le Jura, avait défrayé la chronique à la fin des années 1980. L'historien, Jonathan Pärli, explique sa démarche.

Jonathan Pärli a reçu un prix de la Société suisse d'histoire pour avoir obtenu un avis favorable à sa demande de consulter le dossier Musey aux Archives fédérales, qui lui déniaient ce droit. Cette consultation est encore pendante: le Tribunal fédéral a renvoyé le dossier au Tribunal administratif fédéral (TAF), qui avait pris une décision défavorable à l'historien, en le priant de revoir sa copie. Jonathan Pärli a bon espoir de pouvoir consulter ce fameux dossier, dont il a découvert l'existence dans le cadre de ses recherches pour sa thèse de doctorat intitulée *L'autre Suisse: asile et militantisme 1973-2000*, qu'il soutiendra à l'Université de Fribourg cet automne.

Cachés sur territoire jurassien

Petit rappel historique. Le 11 janvier 1988 au petit matin, Mathieu Musey et sa famille – son épouse, un garçon et une fille – sont arrêtés par la police sur territoire jurassien, mis dans un hélicoptère puis dans un avion à destination de Kinshasa. Ils vivaient clandestinement dans l'une des fermes de Mont-Dedos, sur le territoire de la commune jurassienne d'Undervelier.

Mathieu Musey, décédé en février 2021 à Kinshasa, vivait depuis dix-sept ans en Suisse, où il s'était taillé une réputation d'humaniste remarquable. Les manifestations, nombreuses, se sont succédé dans le Jura et en Suisse pour protester contre cette expulsion qui a marqué l'histoire de l'asile en Suisse.



Une manifestation à Delémont en 1988 pour protester contre l'expulsion de Mathieu Musey et de sa famille. Cette affaire, emblématique de la politique d'asile en Suisse à la fin du siècle dernier, intéresse vivement les historiens.

ARCHIVES ROGER MEIER

« Musey est-il la preuve de l'étroitesse d'esprit raciste et anti-asile de l'État suisse ou est-il un fraudeur particulièrement audacieux en matière d'asile? »

La crédibilité de la politique d'asile en jeu

Jonathan Pärli, actuellement assistant en histoire de la modernité à l'Université de Bâle, s'est intéressé dans sa thèse à «l'histoire du mouvement de défense du droit d'asile, c'est-à-dire l'intervention solidaire de la société civile dans la question de l'asile et des réfugiés». «J'ai accordé une attention particulière au cas – ou plutôt à l'affaire – Musey. Tout simplement parce que, pratiquement dès le début de mes recherches, j'avais toujours et encore croisé le nom de Musey dans les sources à partir de la seconde moitié des années 1980. L'affaire était une cause célébrée par excellence et il s'y jouait bien plus que le destin d'une famille: il s'agissait, à l'époque, de la crédibilité de la politique et de la pratique d'asile de la Suisse

officielle. Le mouvement de l'asile s'est fortement investi dans l'affaire Musey.»

«Dans ma recherche, je défends notamment la thèse selon laquelle les affaires Musey et Maza ont été décisives pour que l'une des plus anciennes et des plus importantes revendications du mouvement de l'asile trouve un écho au Parlement et que la troisième révision de la loi sur l'asile, qui datait de 1900, introduise également la séparation des pouvoirs dans le droit d'asile», explique l'historien. Le droit d'asile «était considéré depuis le XIX^e siècle comme une prérogative de l'exécutif, qui ne pouvait ou ne devait pas être judiciarisé».

Jonathan Pärli ajoute que le Parlement fédéral a «accepté ce changement de paradigme historique (...) en dépit d'un climat de politique d'asile par

ailleurs très restrictif, marqué par un nombre record de demandes d'asile, par la fureur de la droite nationaliste et (en Suisse alémanique) par des violences racistes meurtrières contre les requérants d'asile.»

Alphonse Maza, son épouse et ses deux enfants, opposants au régime en place à Kinshasa et eux aussi soutenus par le mouvement de l'asile, avaient

fui la Suisse pour Cuba un mois après l'expulsion de Mathieu Musey et de sa famille.

La plus grande question contemporaine

Pourquoi son intérêt pour le dossier Musey en particulier? Jonathan Pärli: «Mon intérêt principal est d'examiner la plus grande question contemporaine en matière de politi-

que d'asile: Musey est-il la preuve de l'étroitesse d'esprit raciste et anti-asile de l'État suisse ou est-il un fraudeur particulièrement audacieux en matière d'asile? Pour cela, il faut tout simplement avoir accès à tous les documents pertinents.»

Et l'historien d'ajouter: «Je pense qu'il faut voir le rôle de chef de file du Département fédéral de justice et police (DFJP) en matière de politique d'asile, et notamment les affaires mentionnées, à la lumière des révélations du scandale des fiches. Mais pour pouvoir vraiment le faire, il faut que la recherche historique puisse accéder librement à des dossiers comme ceux de Musey et Maza.»

Le poids de l'affaire

Il reste à attendre que le Tribunal administratif fédéral se prononce sur l'ouverture du dossier Musey aux Archives fédérales, sur l'injonction du Tribunal fédéral. Mais on comprend déjà davantage, à la lumière des recherches de Jonathan Pärli, quelle a été l'importance de l'affaire Musey dans l'histoire de l'asile en Suisse. Une affaire qui a déchiré la classe politique jurassienne à l'époque et dont on n'a pas fini de parler.

GEORGES MAILLARD

Une décision historique du Tribunal fédéral

La décision du Tribunal fédéral (TF) favorable aux recherches de Jonathan Pärli n'est pas passée inaperçue. La Société suisse d'histoire (SSH) a remis à l'historien le Prix pour la liberté de la recherche, une distinction spécialement créée pour Jonathan Pärli qui s'est longuement battu pour pouvoir consulter le dossier Musey aux Archives fédérales, en allant jusqu'à l'échelon ultime de la justice suisse. La décision du TF représente une «date historique pour l'histoire contemporaine dans ce pays», selon le président de la SSH Sacha Zala.

Jonathan Pärli: «L'arrêt du Tribunal fédéral est tout d'abord important, car il constitue l'un des seuls concernant le droit des archives en général. Ensuite – et c'est très important pour la recherche – le Tribunal fédéral précise que

l'intérêt public à l'étude de l'histoire est un point important qui doit être fortement pondéré lors de l'évaluation de ce qui plaide pour ou contre la consultation de documents archivés encore protégés. Il sera désormais certainement plus difficile pour l'administration fédérale de refuser des demandes de consultation. Le Tribunal fédéral a souligné que la question de la protection de la personnalité et des données se pose en premier lieu au niveau de la publication d'informations et non pas déjà au niveau de la consultation de dossiers. Si ce point de vue s'impose dans la pratique, cela aura des répercussions très positives pour la recherche, car il ne sera plus possible de refuser la consultation en soi en invoquant des craintes parfois tirées par les cheveux.»

GM

Appel à limiter la consommation d'eau et les baignades

SÉCHERESSE «Les problèmes d'approvisionnement en eau déjà constatés localement risquent de s'aggraver», avertit l'Office de l'environnement du canton du Jura. Il invite donc la population à ne pas se baigner dans les petits cours d'eau et à limiter la consommation d'eau, car l'absence de précipitations marquées depuis ce printemps rend les conditions de vie extrêmement difficiles pour les poissons présents dans les petits affluents et en amont des plus grands cours d'eau.

Les principales espèces de poissons menacées

«Les pêcheurs restent à gué et la navigation est à l'arrêt depuis plus d'un mois sur le Doubs, qui flirte avec les 4 m³/s et affiche certains

jours plus de 25°C dans sa partie aval», note l'Office dans un communiqué envoyé hier. Il recommande donc aux baigneurs appréciant la plus importante rivière du canton, de privilégier les sites de baignade importants et reconnus, ceci afin d'éviter des dérangements dans les sites présentant peu d'eau, la faune se réfugiant également dans les quelques endroits plus profonds et plus frais.

Les débits de toutes les rivières jurassiennes sont au plus bas et de telles valeurs sont, en général, enregistrées plus tard dans la saison, en septembre et en octobre, lorsque la température de l'air est moins élevée.

«La situation pour les prochaines semaines est donc critique, avec un risque que les conditions deviennent létales pour les principales espèces



Il est recommandé d'éviter de se baigner dans les cours d'eau afin de ne pas déranger la faune.

ARCHIVES ROBERT SIEGENTHALER

de poissons dans bien des cours d'eau», rappelle le communiqué, en évoquant les pêches de sauvetage

menées ces derniers jours sur une dizaine de kilomètres d'affluents des principales rivières du canton, soit le Doubs, la Scheulte et la Sorne (voir *LQJ* d'hier). Ces opérations ne sont pas sans impact pour les truites et les chabots. Elles sont donc réalisées en dernier recours, pour laisser un maximum de chance aux poissons de grandir là où ils ont vu le jour.

Utilisation limitée et raisonnée de l'eau souhaitée

Quant aux restrictions d'utilisation de l'eau, elles relèvent des distributeurs, principalement les autorités communales. L'Office de l'environnement appelle toutefois à économiser l'eau, en réservant son utilisation au strict nécessaire. Il estime que les usages de confort et d'«esthétique»,

comme le remplissage des piscines privées, le lavage des véhicules et l'arrosage des gazons, ne devraient plus être réalisés. Certaines communes ont d'ailleurs déjà pris cette décision, comme Courroux hier.

Dans le district de Porrentruy, le SIDP recommande également d'éviter le gaspillage et d'utiliser l'eau potable avec parcimonie, tout en annonçant hier que, malgré le manque de précipitations des derniers mois et la sécheresse persistante, les ressources en eau du district sont relativement stables et suffisantes à ce jour.

Le Syndicat appelle néanmoins à une utilisation limitée de l'or bleu, sachant qu'aucune précipitation notable n'est annoncée pour les dix prochains jours.

TB

